



Conseil Economique  
et Social

Distr.  
GENERALE

TRANS/WP.15/AC.2/6  
8 novembre 1999

Original : FRANÇAIS

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Groupe de travail des transports  
de marchandises dangereuses

Réunion d'experts sur les Prescriptions européennes relatives  
au transport international des marchandises dangereuses  
par voies de navigation intérieures (ADN)

(Troisième session, Genève,  
17-21 janvier 2000)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 17 janvier à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du Bureau

**IMPORTANT**

Compte tenu des nouvelles mesures de sûreté concernant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées d'informer le secrétariat (Division des transports de la CEE) de leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations sera réservé aux porteurs d'une carte d'identité qui sera délivrée par la Section de la Sécurité et de la Sûreté à la Villa Les Feuillantines, 13 Avenue de la Paix (voir plan en dernière page).

Chaque participant annoncé sur la liste des membres de la délégation est prié de remplir à l'avance le formulaire d'enregistrement figurant en page 8 et de le transmettre par fax (41 22 917 00 39) ou par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org) au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session.

1/ Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas disponibles en salle. Les représentants sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents.

- |   |  |
|---|--|
| <p>3. <b>Propositions d'amendements à l'ADN</b></p>   | <p>TRANS/WP.15/AC.2/4/Add.1<br/>TRANS/WP.15/AC.2/5<br/>TRANS/WP.15/AC.2/2000/1<br/>TRANS/WP.15/AC.2/2000/2<br/>TRANS/WP.15/AC.2/2000/3<br/>TRANS/WP.15/AC.2/2000/4<br/>TRANS/WP.15/AC.2/2000/5</p> |
| <p>4. <b>Restructuration de l'ADN</b></p>   |  |
| <p>5. <b>Coopération avec le groupe de travail spécial sur l'élaboration d'un projet d'accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Groupe AC.6)</b></p> | <p>TRANS/AC.6/20<br/>TRANS/AC.6/20/Add.1<br/>TRANS/AC.6/20/Add.2</p>   |
| <p>6. <b>Questions diverses</b></p>   |  |
| <p>7. <b>Adoption du rapport.</b></p>   |  |

\* \* \*

#### NOTES EXPLICATIVES

##### 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (TRANS/WP.15/AC.2/6).

##### Organisation du temps de travail :

Le secrétariat propose que le temps de travail soit réparti comme suit :

17 et 18 janvier :	Points 1 à 3 de l'ordre du jour
19 et 20 janvier :	Points 4 à 7
21 janvier :	Point 8.

##### 2. **ÉLECTION DU BUREAU**

Conformément au règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Réunion élira un président et, éventuellement, un vice-président. Il est prévu que le vice-président du Groupe de travail AC.6, M. G. Kafka (Autriche) préside les débats relatifs au point 5.

**3. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AUX PRESCRIPTIONS EUROPÉENNES RELATIVES AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES (ADN)**

Le secrétariat a préparé une version consolidée des prescriptions des Annexes A, B.1 et B.2 (ADN) (TRANS/WP.15/AC.2/5) qui tient compte des amendements adoptés par les première et deuxième sessions de la Réunion d'experts (voir TRANS/WP.15/AC.2/4/Add.1). La Réunion voudra examiner les propositions suivantes :

- S Amendements divers (TRANS/WP.15/AC.2/2000/4) (CCNR)
- S Modifications au tableau de l'appendice 4, Annexe B.2 (TRANS/WP.15/AC.2/2000/5) (CCNR)

**4. RESTRUCTURATION DE L'ADN**

La Réunion d'experts sera informée de l'évolution des travaux de restructuration du RID et de l'ADR. Elle souhaitera éventuellement en examiner les conséquences pour l'ADN.

**5. COOPÉRATION AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ÉLABORATION D'UN PROJET D'ACCORD RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES (ADN)**

La Réunion d'experts voudra prendre note du rapport du Groupe de travail spécial AC.6 sur sa dixième et dernière session (TRANS/AC.6/20) et ses additifs : -/Add.1 (Texte récapitulatif de la nouvelle Annexe C du projet d'Accord).

La Réunion devrait également examiner du point de vue technique :

- S le Chapitre 6 de l'Annexe C du projet d'accord (TRANS/WP.15/AC.2/2000/2) (Formation et examen des experts)
- S les Annexes D.1 et D.2 du projet d'Accord (TRANS/WP.15/AC.2/2000/1 et TRANS/WP.15/AC.2/2000/3).

**6. PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RÉUNIONS**

La Conférence diplomatique pour l'adoption du projet d'Accord est prévue du 22 au 26 mai 2000.

La prochaine réunion de la Réunion d'experts est provisoirement fixée du 19 au 22 janvier 2001.

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune proposition n'a été reçue pour ce point de l'ordre du jour.

**8. ADOPTION DU RAPPORT**

Conformément à l'usage établi, la Réunion d'experts adoptera le rapport sur sa troisième session, sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

-----

# OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

## FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date: .....

Titre de la réunion

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

Participant: Nom

Prénom

Catégorie de participation

Chef de la délégation	/	Observateur (organisation)	/
Membre de la délégation	/	ONG	/
Observateur (pays)	/	Autre	/
.....			
.....			
Participation du / au			
du	.....	au	...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais /

Français /

Russe /

Occupation officielle:

No de passeport :

Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel :

No de télécopieur (Fax) :

Adresse E-mail :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné par son conjoint Oui /

Non /

Nom du conjoint

Prénom

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :

Signature du conjoint :

Date :

*Réservé au Service de sécurité*

*No de la carte délivrée:*

*Initiales du fonctionnaire:*